

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 86 (2001)

Artikel: La mosaïque de la venatio de Vallon et son système d'évacuation d'eau
Autor: Saby, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La mosaïque de la *venatio* de Vallon et son système d'évacuation d'eau

Frédéric SABY

Située à 6 km à l'ouest d'Avenches (*Aventicum*), l'ancienne capitale des Helvètes, la *villa* gallo-romaine de Vallon-Sur-Dompierre (canton de Fribourg, Suisse) a été localisée en 1970 à l'occasion de travaux d'équipement réalisés préalablement à la création d'un lotissement de quartier. A cette période, quelques fragments de *tegulae* et d'enduits peints furent recueillis au fond d'une tranchée d'adduction d'eau, ce qui incita le Service archéologique cantonal à surveiller toutes les excavations pratiquées dans les environs. En 1981-1982 puis en 1985, des travaux de sondages et une fouille de sauvetage étaient entrepris à la faveur de deux projets de construction de villas individuelles et permettaient de reconnaître, sous 1,20 m de terre et de limon, les grandes lignes du plan de l'édifice ainsi qu'une mosaïque dite "de la *venatio*", remarquablement conservée¹. Dès lors, il était décidé de dégager exhaustivement les vestiges en vue de les présenter dans un cadre approprié ; un programme de fouilles systématiques était engagé de 1987 à 1992. Durant ces investigations, une seconde mosaïque était découverte dans un état de conservation exceptionnel².

La *villa* antique, orientée NNW-SSE (fig. 1), est implantée en bordure nord de la plaine de la Broye et s'étend sur une terrasse alluviale légèrement pentue, au pied des derniers contreforts prolongeant le Mont Vully. Cet emplacement est dominé, au débouché d'un affluent de la Petite Glâne qui dépasse en diagonale l'extrémité occidentale du bâtiment, par un éperon rocheux sur lequel se dresse aujourd'hui l'église de Carignan.

Succédant à deux occupations anciennes de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, la partie actuellement dégagée de la *villa* présente un plan en forme de L de 60 m par 90 m de longueur

¹ H. SCHWAB, "Découverte d'une superbe mosaïque romaine", *Archéologia* 207, 1985, p. 10-11 ; M.-A. HALDIMANN, "Vallon (Broye), Sur Dompierre", *Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique*, 1985 (1986), p. 60-65.

² Concernant l'ensemble des campagnes de fouille et les découvertes majeures, on consultera les articles suivants : F. SABY, "Vallon (Broye), Sur Dompierre : l'établissement gallo-romain de Vallon", *Chronique archéologique, Archéologie fribourgeoise*, 1987/1988 (1990), p. 105-112 ; J.-B. GARDIOL, "La villa gallo-romaine de Vallon FR : suite des recherches", *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie* 73, 1990, p. 155-159 ; J.-B. GARDIOL, S. REBETEZ, F. SABY, "La villa gallo-romaine de Vallon FR : une seconde mosaïque figurée et un laraire", *Archéologie suisse* 13, 1990. 4, p. 169-184 ; J.-B. GARDIOL, S. REBETEZ, F. SABY, "Vallon FR, Sur Dompierre", *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie* 74, 1991, p. 277-279 ; S. REBETEZ, "Les deux mosaïques figurées et le laraire de Vallon (Fribourg, Suisse)", *Antike Welt* 23, 1992, p. 3-29 ; F. SABY, "Vallon FR, Sur Dompierre", *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie* 75, 1992, p. 227 ; F. SABY, "Vallon (Broye), Sur Dompierre", *Chronique archéologique, Archéologie fribourgeoise*, 1989/1992 (1993), p. 136-148.

au minimum³. Trois grandes phases de construction du milieu du I^{er} au milieu du III^{ème} siècle de notre ère caractérisent l'évolution de cet ensemble qui comprend à l'origine trois corps de bâtiment distincts bordés par des fossés et un grenier monté à l'aide de poteaux en bois. Le corps de bâtiment sud est bien connu pour cette période et se distingue par une grande pièce centrale à vocation domestique et des galeries périphériques. Le corps de bâtiment nord, flanqué d'un portique de façade fermé latéralement par deux petites pièces, jouit d'une exposition plus favorable et est interprété comme la partie résidentielle de l'édifice. Durant la seconde moitié du II^{ème} siècle, le corps de bâtiment central est entièrement démonté au profit d'un édifice monumental élevé en pierre calcaire. La salle principale qu'il abrite est pavée d'une mosaïque dite "de Bacchus et d'Ariane"⁴, fermée à l'est par un mur en abside. Cette reconstruction témoigne d'un agrandissement de la *pars urbana* et marque l'aspect architectural de l'ensemble qui se présente sous la forme d'un vaste complexe résidentiel d'une trentaine de pièces, flanqué d'un long portique à colonnade et arcades ouvrant sur un jardin. Au cours de la première moitié du III^{ème} siècle, une seconde mosaïque dite "de la venatio"⁵ est installée dans la grande salle d'apparat du corps de bâtiment nord interprétée comme le *triclinium* de la demeure. Cette période florissante sera marquée au cours de la seconde moitié du III^{ème} siècle par un violent incendie qui affectera l'ensemble de la *villa*. Après quelques occupations sporadiques, l'établissement est partiellement reconstruit à l'aube du IV^{ème} siècle et un petit groupe de locaux est élevé au moyen de blocs d'architecture réemployés. Aux V^{ème}-VII^{ème} siècles, la *villa* en ruine laisse place à des trous de poteaux et des fosses dont le plan d'ensemble ne respecte plus celui des vestiges romains. Dans la partie nord du site, trois tombes sont inhumées selon un axe nord-sud, l'une d'entre elles ayant perforé la mosaïque de la *venatio*. Durant la même période, un mausolée comprenant dix-sept tombes est implanté sur le promontoire en molasse de Carignan⁶ qui accueille aujourd'hui l'une des plus anciennes églises du canton.

La mosaïque de la *venatio*

Datée stylistiquement du début du III^{ème} siècle apr. J.-C.⁷, la mosaïque de la *venatio* (fig. 2) constitue à ce jour le plus grand pavement conservé en Suisse (97 m²). Elle comporte deux tapis successifs⁸ que l'on peut décrire brièvement comme suit :

³ Si la limite occidentale de l'édifice a clairement été identifiée en bordure du ruisseau, l'étendue du plan est par contre totalement inconnue au-delà de la limite méridionale de fouille. Pour l'heure, seule la partie résidentielle a été découverte, raison pour laquelle le terme simple de *villa* a été adopté.

⁴ Cf. M. FUCHS, "La mosaïque dite de Bacchus et d'Ariane à Vallon", dans le présent volume.

⁵ Cf. S. REBETEZ, art. cité *supra* note 5, 26, fig. 27-46.

⁶ J. BUJARD, "L'église Saint-Pierre de Carignan (Vallon, canton de Fribourg, Suisse)", *Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive, Réunions du Mans (mai 1992) et Barcelone (juin 1993)*, 1994, 3, p. 99-103, en particulier p. 99, fig. 1.

⁷ L'excellent état de conservation du pavement n'a pas permis d'explorer les niveaux situés sous sa fondation. Nous ne possédons par conséquent aucun autre élément de datation.

- le tapis principal s'étale dans la partie rectangulaire de la pièce (8,90 m x 8,80 m) et montre une composition en nid d'abeilles de dix grands hexagones figurés et d'étoiles de six losanges déterminant de petits hexagones. Les dix hexagones représentent une *venatio* qui est divisée en quatre scènes distinctes intelligibles depuis l'abside située au fond de la pièce : la première (un hexagone) présente un cerf attaqué par un chien ; la deuxième (deux hexagones) voit en action un dompteur qui dirige un lion vers une biche en fuite ; la troisième (trois hexagones) oppose deux gladiateurs à un taureau ; la dernière (quatre hexagones) figure trois bestiaires au cours d'une scène de dressage d'ours. Les petits hexagones sont ornés de fleurons géométriques multicolores, sauf trois décorés de cratères en calice et un placé au centre du pavement, dont le motif est interprété comme la représentation en trompe-l'œil d'une plaque d'égout. L'ensemble du tapis principal est entouré d'un rinceau qui sort d'un culot d'acanthe placé vers le seuil d'entrée principale de la salle.

- le tapis secondaire correspond au pavement semi-circulaire qui orne l'abside de 4,75 m de diamètre. Il présente une composition orthogonale de paires tangentes de peltes adossées noires sur un fond blanc. Mentionnons la présence de quelques réparations antiques, réalisées sommairement à l'aide de grosses tesselles qui ne tiennent plus compte du schéma original du pavement, de dégradations du *tessellatum* survenues probablement lors de l'incendie de la *villa* et de lacunes dues à l'implantation de poteaux et d'une tombe du Haut Moyen Age. Par ailleurs, deux perturbations sont observables près du mur de façade ; la première résulte de l'arrachage tardif du seuil qui donnait accès au portique tandis que la deuxième provient du démontage d'une structure circulaire qui était placée vers l'angle sud-ouest du pavement.

Un pavement incliné

Bien que présentant une surface relativement plane, la mosaïque de la *venatio* accuse un pendage régulier axé NNE-SSW, l'altitude maximale du *tessellatum* (441,97 m) étant située dans l'abside, au départ du tapis secondaire. Cette inclinaison ne résulte pas d'un affaissement général du sol mais s'explique par le fait que la fondation du pavement (*statumen*, *rudus* et *nucleus* au tuileau), de 20 cm d'épaisseur en moyenne, a été soigneusement déposée sur un remblai de limon compact préalablement ménagé en pente (2 %). L'état incliné du pavement est confirmé par la lecture informatisée du tapis principal (fig. 3a-3d) qui a été obtenue à partir d'une base de données comprenant plus de 1500 points d'altitude calculés en centimètres⁸. On remarquera un tassement du

⁸ Bien que l'ordre de vision antique du pavement s'effectue depuis le fond de la pièce, soit depuis l'abside, le cliché photographique a volontairement été publié à l'envers en fonction des illustrations informatisées et du présent article qui s'y rapportent.

⁹ Je remercie infiniment Monsieur C. COLLET, de l'Institut de Géographie de l'Université de Fribourg, et ses étudiants, qui ont collaboré à la réalisation de ces documents inédits. Les altitudes relevées sur le pavement ont été patiemment assurées par S. REBETEZ. Pour le traitement informatique des données, le logiciel utilisé est Surfer for Window, Contouring and 3D Surface mapping, Golden Softwar, INC (USA), Version 6, 1995, Golden-Colorado (surface interpolée et drappage du tissu géométrique).

tapis dans l'angle nord-ouest de la pièce (fig. 3a, 3d), mais cette dépression est consécutive au démontage total du mur de retour de l'abside, après comblement de la tranchée d'extraction au moyen d'un remblai meuble et très hétérogène¹⁰. Un léger renflement de surface est également visible près du mur ouest de la pièce (fig. 3b) ; il témoigne peut-être de l'existence d'une structure antérieure au pavement¹¹, quoique la différence de niveau n'excède pas 2 cm ! Par contre, dans les deux angles de mur sud, soit vers la partie basse de la pièce, le bord du pavement a été rehaussé de 15 cm et butte contre le mur de façade (fig. 4) qui conserve, comme tous les autres murs, le départ d'un enduit interne en place. Face au seuil d'entrée principale, la mosaïque ne montre aucune surélévation et son plan présente une déclivité progressive d'est en ouest pour atteindre la cote de 441,78 m, altitude minimale du pavement.

Un sol lavable à grande eau

Comme le faisait remarquer H. Lavagne lors du colloque d'Avignon, un pavement est avant tout un revêtement de sol lavable, fonction capitale qu'illustre l'inscription d'un pavement de Délos¹². S. Rebetez mentionne que la fabrication d'un pavement répond à des exigences d'étanchéité et implique l'installation d'un dispositif pour l'évacuation des eaux de nettoyage (canalisation) qu'un architecte doit prendre en compte dans un programme de construction¹³. P. Leveau souligne dans son article se rapportant à l'eau à l'époque romaine¹⁴, que les sols munis d'un dispositif de nettoyage sont liés à l'utilisation des mosaïques et des bétons de tuileau. Parmi les sources littéraires, la pose d'un sol en pente est un procédé de construction que Vitruve recommande dans son livre VII d'architecture, à propos "du bétonnage et des aires damées"¹⁵. Force est de constater qu'à Vallon, la technique de construction très singulière de la mosaïque de la *venatio* et l'emploi du mortier hydraulique dans sa fondation constituent précisément les caractéristiques essentielles pour l'utilisation de l'eau, et ici en l'occurrence, pour celle servant au

¹⁰ Lors de la fouille du pavement, seul un sondage a pu être réalisé à l'emplacement du mur fantôme. Le remplissage de la tranchée de récupération se composait de limon sableux, de fragments de tuiles, de nodules de mortier et de débris d'enduits.

¹¹ L'hypothèse d'un aménagement antérieur au pavement est supposée en raison d'un foyer qui a été localisé sous le sol du dernier état d'une des pièces adjacentes.

¹² H. LAVAGNE, "La mosaïque et la maison, quelques textes sur les usages de la mosaïque", in *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines, Documents d'Archéologie Vauclusienne 6, Actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994)*, Avignon 1996, p. 43-47, en particulier p. 44.

¹³ S. REBETEZ, *Mosaïques*, Documents du Musée romain d'Avenches n° 2, Avenches 1997. Voir notamment p. 18.

¹⁴ P. LEVEAU, "L'eau dans la maison à l'époque romaine", in *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines, Documents d'Archéologie Vauclusienne 6, Actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994)*, Avignon 1996, p. 155-167, en particulier p. 161.

¹⁵ VITRUVE, *Les dix livres d'architecture*, Livre septième, Chapitre premier, Paris 1986, p. 177-179.

nettoyage de surface¹⁶. A titre de comparaison, la pièce 5 (salle à manger) de la Maison aux *xenia* de Vaise¹⁷ fournit un bon exemple avec son sol de dalles en terre cuite incliné en direction du seuil. On notera cependant à Vallon l'absence de bourrelets hydrauliques de raccord entre le sol et les parois de la pièce, mais les murs servaient probablement d'appui à un ameublement (lits ou banquettes ?) et n'étaient pas directement exposés aux écoulements d'eau. En revanche, le rehaussement du pavement pratiqué aux angles sud de la pièce témoigne indéniablement d'un dispositif de protection contre l'humidité. Mis en place postérieurement au revêtement des murs, il permettait de repousser efficacement les afflux d'eau en provenance de l'abside en vue de protéger le revêtement interne du mur de façade. Par ailleurs, le large seuil d'accès, dont l'extraction tardive a endommagé le bord du pavement, fournissait une bonne étanchéité à l'entrée de la salle et contribuait sans doute à diriger les eaux vers l'ouest, où se situe l'altitude minimale du pavement. Face à ce point, un regard ménagé dans le mur de façade devait permettre l'absorption des eaux. Bien que totalement récupéré, son emplacement est attesté par une structure en creux de 1,30 m de diamètre par 0,30 m de profondeur (fig. 5), remplie essentiellement de blocs en grès. Le fond, plat et de forme circulaire, déborde nettement de part et d'autre de l'arasement du mur et se distingue aisément du sédiment encaissant. De plus, le pourtour de la fosse est matérialisé par un bloc en grès conservé *in situ* et scellé par le radier de la mosaïque. Cet élément est d'un intérêt capital car il démontre indéniablement que le dispositif destiné à recueillir les eaux de nettoyage a été installé préalablement à la pose du pavement. Des exemplaires comparables ont d'ailleurs été retrouvés à Vaise, à Pompéi, à Herculaneum et à Ostie¹⁸. Dès lors, la présence d'une dalle de couverture est envisageable, à l'image de celles découvertes par exemple dans la *villa* de Montmaurin¹⁹ et, dans ce cas, l'existence d'un second seuil pourrait être suggérée puisque l'accès à ce genre d'aménagement

¹⁶ Dans son chapitre portant sur les données techniques, S. Rebetez fait état de l'usure très marquée du pavement (arêtes des tesselles arrondies, absence de traces de polissage) et suppose un temps d'utilisation de la pièce relativement long, cf. S. REBETEZ, art. cité *supra* note 5, en particulier p. 23. On peut être également en droit de penser qu'un brossage régulier du pavement à grande eau a fortement contribué à en user la surface.

¹⁷ E. PLASSOT *et al.*, "Le quartier Saint-Pierre, La maison aux *xenia*", in *Vaise un quartier de Lyon antique*, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes 11, Série Lyonnaise 5, Lyon 1995, p. 82-85 et 118, fig. 48. Citons également à titre d'exemple la mosaïque de la rue Brûlée à Reims, cf. Ch. LORIQUET, "La mosaïque des promenades et autres trouvées à Reims", in *Etude sur les mosaïques*, Travaux de l'Académie Impériale de Reims, Reims 1860, p. 122-124.

¹⁸ Pour Vaise, cf. E. PLASSOT *et al.*, art. cité *supra* note 17, en particulier p. 83, fig. 48 ; pour Pompéi, Cf. Pompéi, *I Tempi della documentazione 1748-1980, Catalogue exposition de Rome Forum Romain*, Rome 1981, voir par exemple La Casa di Fabio Amandione (I 7, 2, 3), p. 162, fig. 18c, La Casa di Paquio Proculo (I 7, 1), p. 163, fig. 19b 2 et La Maison VI 14, 39, p. 76, fig. 40 ; pour Herculaneum, cf. M. PAGANO, "La Casa del Tramezzo di Legno", in *Itinerario Archeologico Ragionato*, Napoli 1997, p. 50-51 ; J.-P. ADAM, *La construction romaine*, Matériaux et techniques, Paris 1984, en particulier p. 322, fig. 681 et 694. Voir également pour le plan de La Casa del Tramezzo di Legno, A. et M. DE VOS, *Pompei, Ercolano, Stabia*, Roma-Bari 1982, p. 268, fig. III. 11 ; pour Ostie, cf. J.-P. ADAM, *La construction romaine*, Matériaux et techniques, Paris 1984, p. 283-286, en particulier fig. 613 et 614.

¹⁹ G. FOUCET, "La Villa gallo-romaine de Montmaurin", in *XX^{ème} supplément à GALLIA*, Paris 1983, p. 147-148, en particulier p. 147 et fig. XX.

était nécessaire afin d'en assurer le curage et l'entretien²⁰. En outre, le regard était prolongé au sud par un conduit d'évacuation, dont le négatif sous-jacent au sol du portique se remarque en plan par une trace rectiligne noirâtre de 0,50 m de largeur²¹. Dans son axe, une canalisation maçonnée au mortier hydraulique collectait les eaux hors les murs et les acheminait en bordure de façade jusqu'à l'extrémité occidentale du bâtiment. Recueillant au passage les ruissellements d'un drain provenant d'une terrasse créée artificiellement en bordure de l'édifice, elle se déversait dans le ruisseau des Vaux avant que celui-ci, lors d'une de ses nombreuses crues, ne l'emporte et mette un terme au système d'évacuation du *triclinium* de la demeure²².

²⁰ L'hypothèse d'un second seuil (de service ?) pourrait être étayée par la très large récupération du mur de façade qui témoigne là d'un autre fait que celui de l'extraction du regard d'évacuation d'eau. On mentionnera à titre de rapprochement le dispositif mis en place dans le péristyle de La Casa del Poeta Tragico (VI 8, 5) à Pompéi, cf. *Pompéi*, cité *supra* note 18, en particulier p. 62, fig. 7.

²¹ Cette dimension est comparable du reste avec celle de deux autres canaux d'évacuation d'eau qui ont été découverts dans la *villa* de Vallon.

²² La question portant sur l'amenée de l'eau dans le *triclinium* n'entre pas dans le cadre de cet article car elle s'inscrit dans une problématique plus générale, celle de l'approvisionnement en eau de la *villa*, qui paraîtra dans la publication collective en cours du site. Néanmoins, on signalera qu'une ouverture traverse le mur de façade nord du bâtiment et débouche dans un réduit qui ferme, à l'est, la partie arrière de l'abside (voir plan fig. 1). Selon P. Bridel, responsable des monuments d'Avenches, il pourrait s'agir là d'un dispositif destiné à introduire l'eau dans l'édifice, voire, peut-être, à alimenter une citerne.

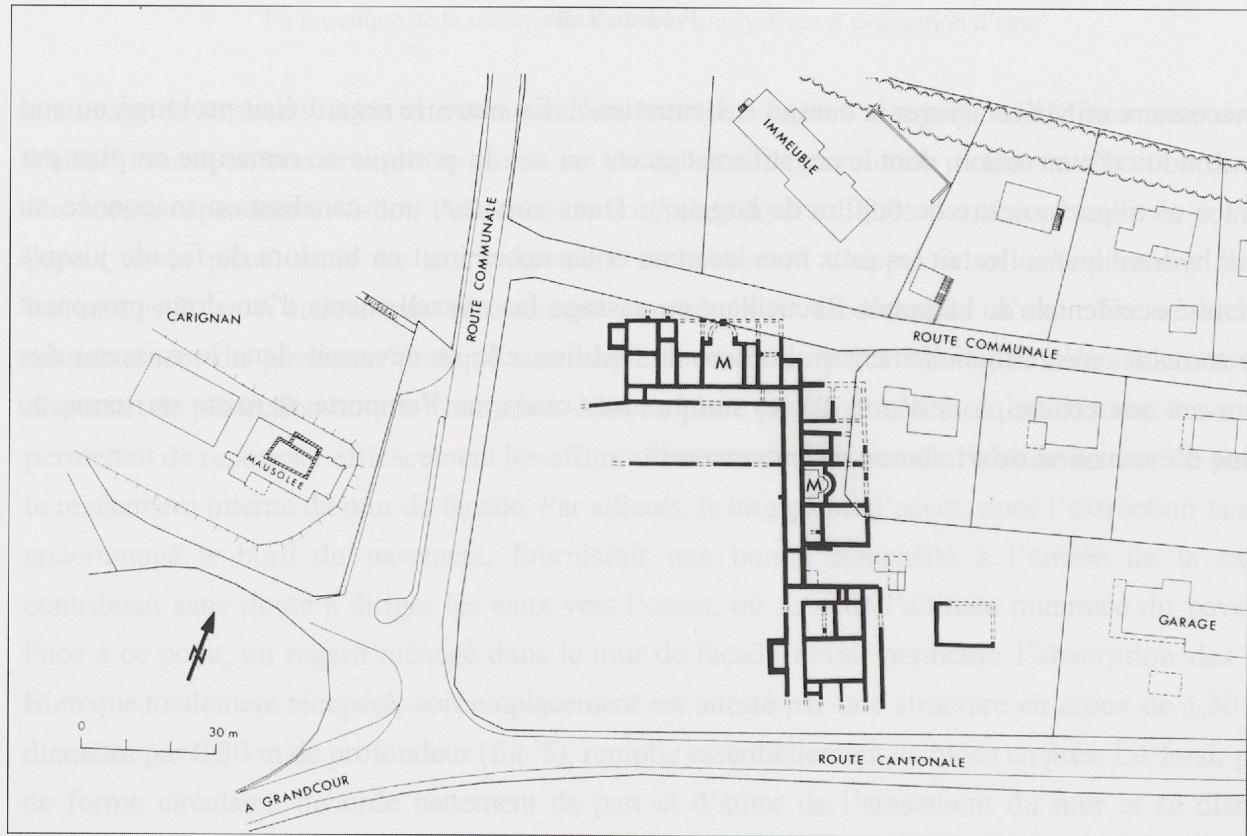


Fig. 1. Vallon, plan général des structures (M : mosaïque). Dessin Service archéologique cantonal de Fribourg (SACF), B. Korber.

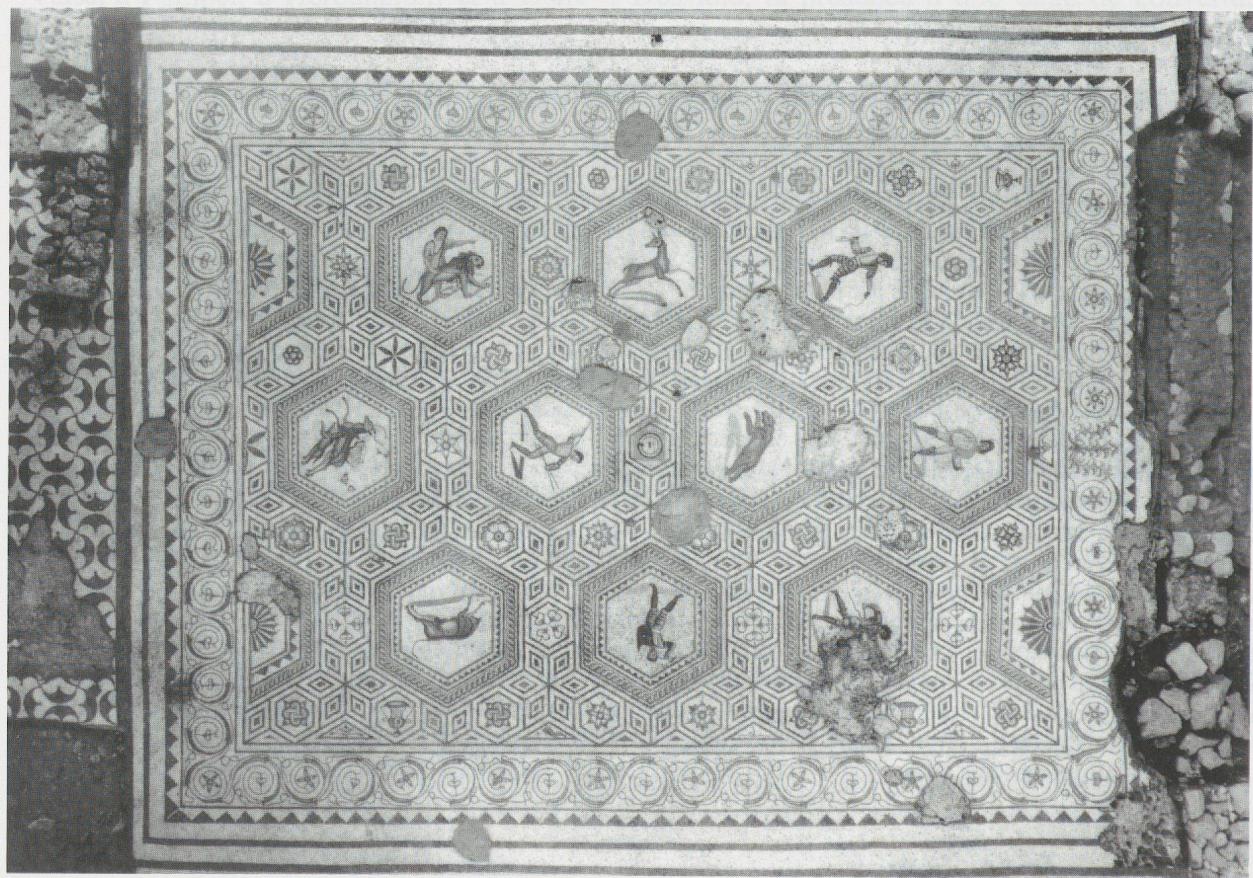


Fig. 2. Vallon, vue zénithale de la mosaïque de la *venatio*. Photographie SACF, F. Roulet.

Valeur des points de mesure du pavement

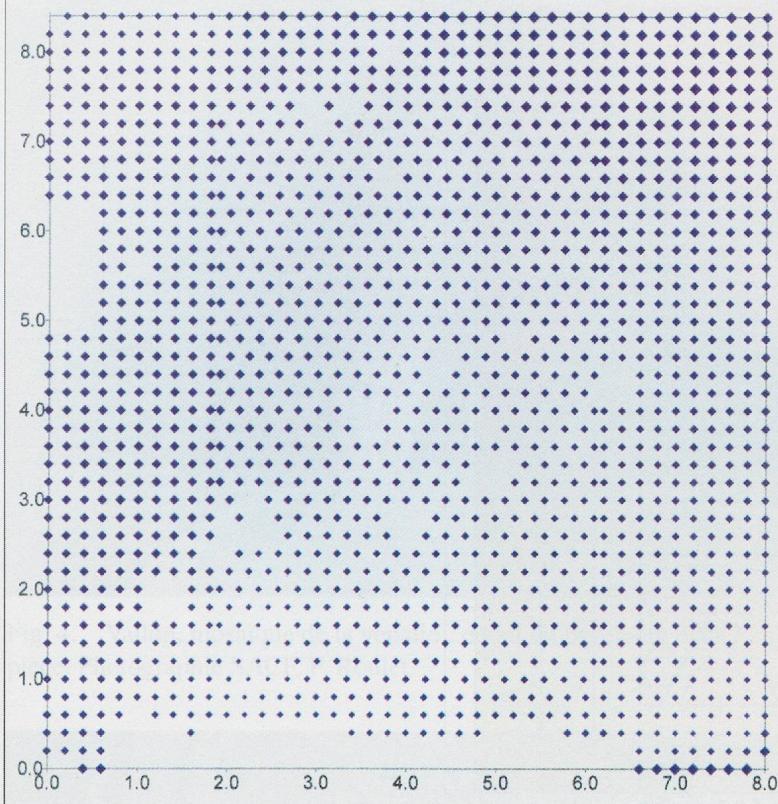


Fig. 3a. Vallon, mosaïque de la *venatio* : valeur des points de mesure du pavement avec renforcement optique des limites du tapis principal.

Illustration Institut de Géographie, Université de Fribourg (IGUF), C. Collet.

Courbes de niveau du pavement (cm)

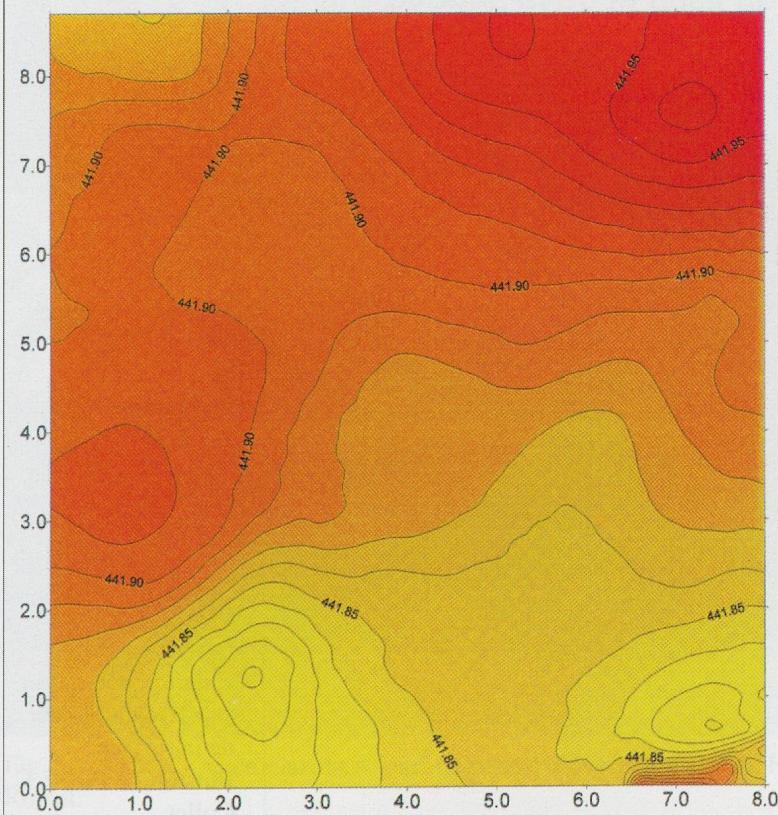


Fig. 3b. Vallon, mosaïque de la *venatio* : courbes de niveau du pavement. Illustration IGUF, C. Collet.

Tissu géométrique et surface interpolée

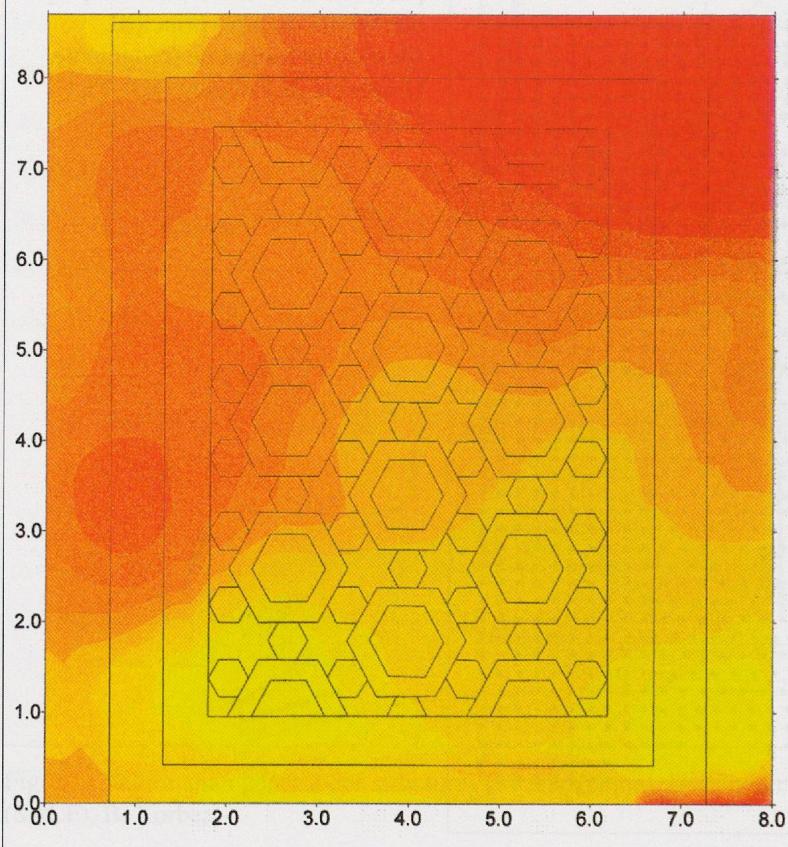


Fig. 3c. Vallon, mosaïque de la *venatio*: tissu géométrique et surface interpolée. Illustration IGUF, C. Collet.

Vue en perspective du tissu et de la surface

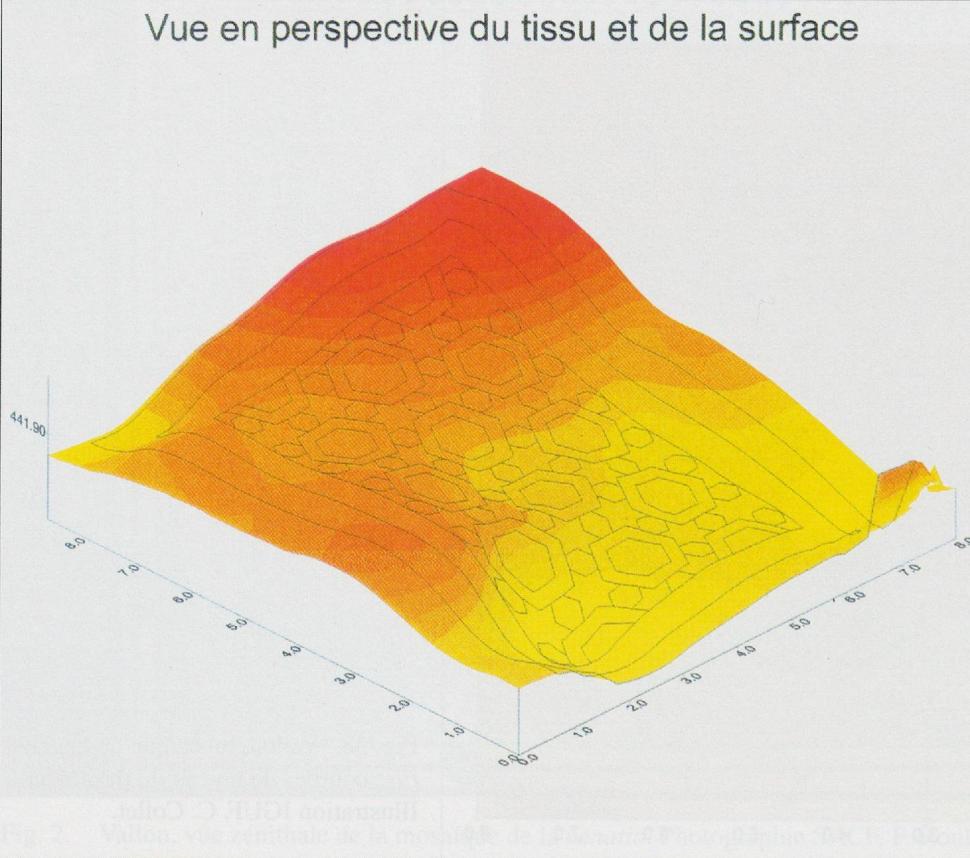


Fig. 3d. Vallon, mosaïque de la *venatio* : vue en perspective du tissu et de la surface. Illustration IGUF, C. Collet.

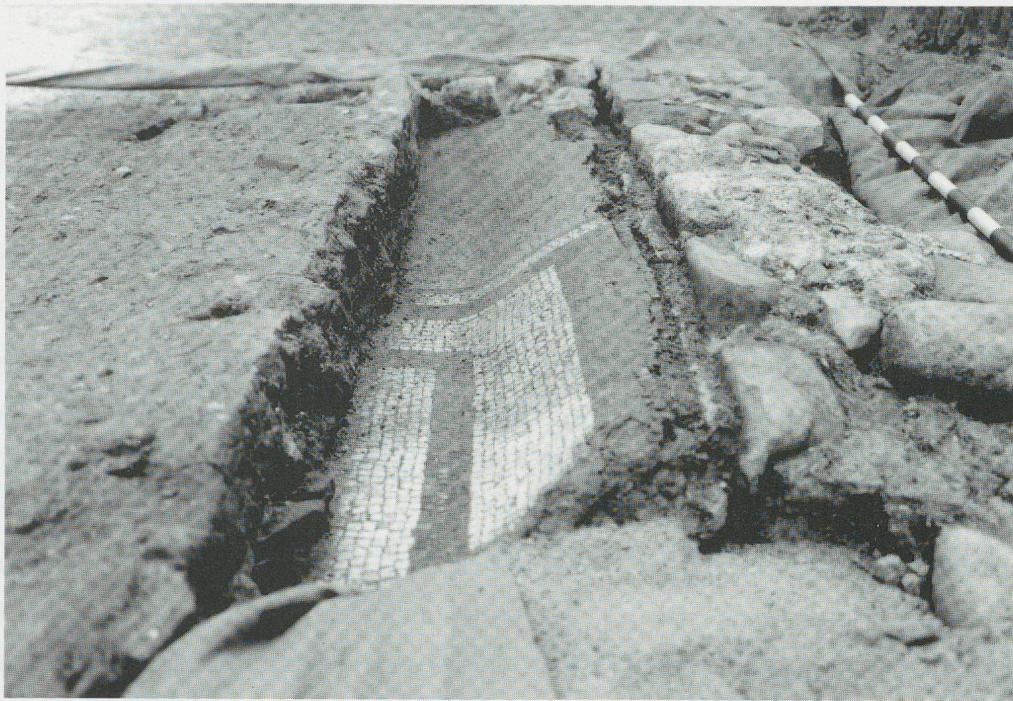


Fig. 4. Vallon, mosaïque de la venatio : détail du pavement dans l'angle sud-est de la pièce. Photographie SACF, F. Roulet.

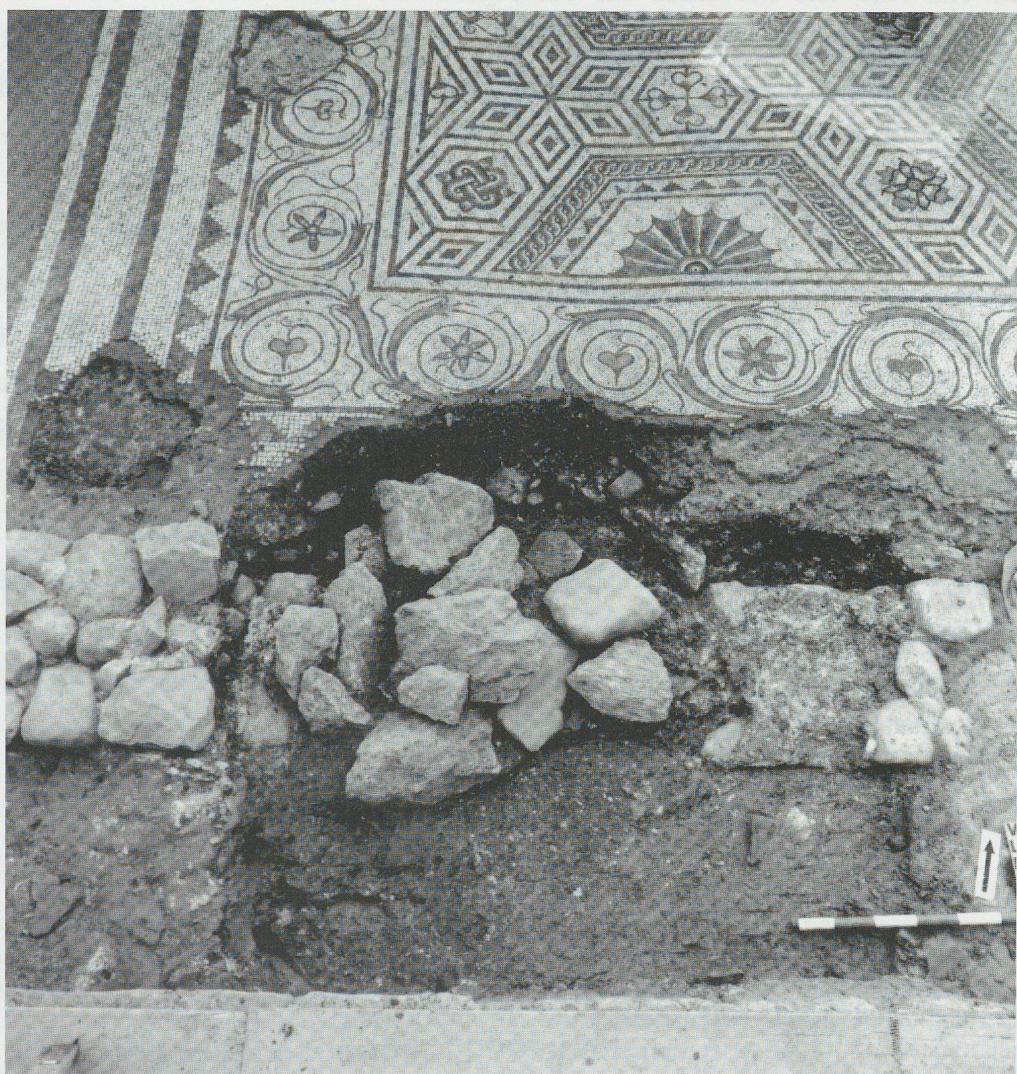


Fig. 5. Vallon, vue en plan du regard d'évacuation d'eau. Photographie SACF, F. Roulet.